

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 88 (1991)  
**Heft:** 6

**Vorwort:** Éditorial  
**Autor:** Crausaz, Emile

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **EDITORIAL**

---

## **Cher Mouch'ti...**

Durant mes deux années de rédaction du JSA, je me suis trouvé dans l'obligation de lire les différents journaux apicoles des pays qui nous entourent, en tout cas ceux dont je peux comprendre la langue, bien entendu.

Parfois, certains me font rêver à ce que devrait être l'apiculture en Suisse. Voici deux exemples, de deux pays totalement différents, tant géographiquement que financièrement et culturellement.

Comme premier exemple, je vais te parler d'un pays de 15 millions d'habitants et qui compte 130 000 apiculteurs, avec plus d'un million de colonies. La densité des colonies est une des plus élevées, puisqu'il y a entre 9 et 12 colonies au kilomètre carré. Dans ce pays il n'y a qu'une seule race d'abeilles : la carniolienne. Pour arriver à ce résultat, il a fallu dix années d'efforts pour inséminer plus de 12 000 reines qui ont été livrées à la production ; durant cette période, plus de 200 000 reines ont été accouplées naturellement... Dans un prochain numéro du JSA, tu pourras lire un article sur ce sujet.

Comme deuxième exemple, parlons du contrôle du miel. Sauf erreur, avec le Japon, nous avons le miel le plus cher du monde, mais nous sommes trop frileux pour le démontrer. Dans un pays comparable au nôtre (10 millions d'habitants), sauf qu'il est plus humide vu qu'il se trouve au bord de la mer du Nord, un groupement d'environ 1000 apiculteurs ont créé un label «miel de qualité» avec les exigences suivantes :

1. Examen organoleptique visuel, olfactif et gustatif, ainsi que tactile (cristallisation).
2. Examen physico-chimique, conductivité, humidité 18 % (sur dérogation 18,5 %), acidité totale 40 méq/kg max., acidité des lactones, pH, HMF de 5 mg/kg max. au moment de l'analyse (15 mg/kg lors d'un contrôle ultérieur), sucre : spectre complet (mono, di et trisaccharides, indice diastique, indice saccharase, matières insolubles, teneur en cendre et teneur en pesticides inférieure à 1 ppm).

Voilà de quoi faire rêver...

Dans le bulletin du mois d'avril, tu auras, je l'espère, remarqué dans la rubrique «Contrôle des pesées et stations d'observation» que le responsable de la région de Gland nous a donné les mesures de température à l'extérieur

et à l'intérieur de la ruche. Je tiens à féliciter ce mouch'ti pour ces deux informations très intéressantes. A mon avis, il faudrait également indiquer le poids de la ruche en regard de chaque mesure de température, et ceci dès la fin du nourrissement. Ces informations nous donneront le rapport entre la différence des températures (à l'extérieur et à l'intérieur de la ruche) et la consommation.

En effet, l'abeille ne dispose comme produit calorifique que de la nourriture à disposition dans la ruche. C'est la consommation de la nourriture qui par exemple fait que le 1<sup>er</sup> février la différence de température entre l'extérieur et l'intérieur de la ruche n'est que de 6 degrés, alors que le 25 février cette différence est déjà de 14 degrés.

A mon avis, il serait intéressant que plusieurs stations fassent ces observations. Il est bien entendu qu'il y aura des différences en fonction des types de ruches et des ruches qui se trouvent dans un rucher.

**Votre mouch'ti Emile**

### **À VENDRE**

## **Reines carnioliennes sélectionnées**

fécondées, Fr. 32.— + port.

Etablissement apicole Roland et Georgette Fontannaz  
Chemin de l'Etang 10, 1094 Paudex, tél. (021) 39 34 86

## **OCCASION !**

Cause renouvellement rucher, coussins nourrisseurs 4 litres DB en bon état, offerts à Fr. 40.— la pièce. 25 coussins disponibles.

**Rithner & Cie, Monthei, tél. (025) 71 21 54**